

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Réserve de suppléants

Formation des chargés de cours: option enseignement primaire

(loi du 25 juillet 2002)

Les chargés de cours de l'enseignement primaire qui peuvent faire valoir une durée de service de trois ans sont invités à adresser leur demande d'admission à la formation sanctionnée par l'attestation d'admissibilité à la réserve de suppléants (option: enseignement primaire) pour le 20 juillet 2007 au plus tard au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Service de l'enseignement primaire, 29, rue Aldringen, L-2926 Luxembourg.

Les candidats indiqueront dans leur demande:

- le nom et prénom;
- la date et le lieu de naissance;
- la matricule de la Sécurité Sociale;
- l'adresse et le numéro de téléphone.

Par ailleurs chaque candidat joindra à sa demande les pièces ci-après:

1. un extrait de l'acte de naissance;
2. une copie certifiée conforme du certificat de nationalité délivré par le Ministère de la Justice;
3. une copie certifiée conforme, soit du diplôme de fin d'études secondaires ou du diplôme de fin d'études

secondaires techniques, soit d'un diplôme étranger reconnu équivalent par le Ministre de l'Education nationale;

4. une copie certifiée conforme de l'attestation habilitant à faire des remplacements, délivrée par le Collège des inspecteurs;
5. les attestations délivrées par les administrations communales concernant les services prestés, dans l'enseignement primaire ou éventuellement dans l'éducation préscolaire publics, indiquant la durée ainsi que la tâche hebdomadaire exprimée en leçons d'enseignement.

Sur demande des candidats, la formation théorique peut être étalée sur deux ans.

Un formulaire d'inscription peut être téléchargé à partir du site www.men.lu ou commandé par téléphone aux numéros 478-5121 et 478-5125.

Le Ministère des Affaires étrangères

Direction de la Coopération au Développement

propose

PLUSIEURS VACANCES DE POSTE

EN TANT QUE

STAGIAIRES

AU SEIN DU PROGRAMME DE FORMATION DE LUX-DEVELOPMENT S.A.

dans le cadre de la coopération au développement

Le contrat est fixé à une durée initiale d'une année, re-

nouvelable une fois. Après une formation à Luxembourg, le stagiaire travaillera dans un pays en développement dans le cadre d'un projet de la Coopération luxembourgeoise.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes:

- être de nationalité ou résident luxembourgeois(e);
- être détenteur du diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, ou bien en produisant un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes;
- avoir une parfaite connaissance de la langue française et d'une deuxième langue communautaire. (La connaissance du luxembourgeois et/ou d'autres langues est considérée comme un avantage).

Le programme vise à initier les jeunes stagiaires à la problématique de la coopération au développement et à les former aux différentes tâches en rapport avec la gestion du cycle de projets.

Les candidat(e)s doivent manifester un intérêt et une sensibilité particulière pour le milieu social et culturel des pays en développement, et posséder l'aptitude à vivre et à travailler dans un des pays les moins développés du monde.

Elles/Ils voudront soumettre une lettre de motivation, ainsi que leurs notices biographiques munies de leurs diplômes (copies) au plus tard pour le 29 juin 2007 au Ministère des Affaires Etrangères, 6, rue de la Congrégation, L - 1352 Luxembourg (à l'attention de M. Hentzig), en mentionnant "Formation Lux-Development 2007" sur l'enveloppe.

Le Ministère organisera des séances d'entretiens pour les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s les 1er et 2 août 2007. Une correspondance à cet effet sera envoyée aux candidat(e)s présélectionné(e)s.

Offre d'emploi

Le Centre national de l'audiovisuel (CNA)

se propose d'engager

un(e) employé(e) dans la carrière D ou S

à tâche complète et à durée déterminée

pour le remplacement d'un congé de maternité à partir du 10 septembre 2007

jusqu'au 30 décembre 2007 (suivi éventuellement du remplacement d'un congé parental)

Pourront concourir pour le poste les candidats (M/F) de nationalité luxembourgeoise détenteurs d'un master (production d'un diplôme universitaire homologué) dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel, de la documentation audiovisuelle, des

archives audiovisuelles ou de la médiation culturelle, ou bien d'un diplôme de fin d'études d'une école de cinéma ou bien d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans un des domaines mentionnés

Tâches et responsabilités:

- Gestion des fonds de films amateurs du CNA et enregistrement dans la base de données
- Recherche et travail de documentation dans le fonds film/vidéo du CNA
- Manipulation des films pellicule et cassettes vidéo

Profil souhaité:

- Intérêt pour le patrimoine audiovisuel luxembourgeois
- Connaissances de base de l'histoire et de la géographie du Grand-Duché
- Habileté dans la manipulation des documents audiovisuels (pellicule, cassettes vidéo, etc.)
- Bonne maîtrise des outils de bureautique courants
- Sens de l'organisation et de la responsabilité
- Flexibilité dans le travail, esprit d'équipe, communication facile
- Connaissance adéquate des langues luxembourgeoise, française et allemande

Les candidats (M/F) sont invité(e)s à adresser leur demande manuscrite avec CV pour le 31 juillet 2007 au plus tard au:

Centre national de l'audiovisuel
M. Jean Back, Directeur
B.P. 105

L-3402 Dudelange

Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés au 52 24 24 - 1

Administration des établissements pénitentiaires

Appel de candidatures

L'administration pénitentiaire organisera au mois d'octobre 2007 un examen-concours d'admission au stage en vue du recrutement de:

1 assistant social (m/f - carrière du fonctionnaire de l'Etat) pour les besoins du Centre pénitentiaire de Luxembourg à Schrassig

1 assistant social (m/f - carrière du fonctionnaire de l'Etat) pour les besoins du Centre pénitentiaire de Givenich

Sont admissibles à l'examen-concours les candidats de nationalité luxembourgeoise agréés par le procureur général d'Etat.

Les candidatures (demande d'admission + CV) sont à adresser pour le **vendredi, 13 juillet 2007** au plus tard, au secrétariat général de l'administration pénitentiaire à L-2229 Luxembourg, 21, rue du Nord (tél. 475 981-385).

Elles doivent comprendre:

- un extrait de l'acte de naissance;
- un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de deux mois à la date de la présentation de la demande; une copie certifiée conforme de la carte d'identité ou du passeport;
- un certificat de nationalité;
- une copie certifiée conforme d'un diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois ou d'un autre diplôme luxembourgeois ou étranger reconnu équivalent selon la réglementation luxembourgeoise en vigueur,
- une copie certifiée conforme d'un diplôme d'assistant social ou d'assistant d'hygiène sociale, ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Santé

Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives auront lieu au mois de septembre 2007 (ne concerne que les candidats présentant un diplôme de fin d'études secondaires étranger).

Ministère des Transports

Avis officiel

Transport public par route à l'occasion de la Fête Nationale

Il est porté à la connaissance du public qu'à l'occasion de la Fête Nationale, l'offre de transport public sera étendue jusqu'à 2.15 heures dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 juin 2007.

a) Service coordonné R.G.T.R./A.V.L.:

Les lignes d'autobus R.G.T.R./A.V.L. 1 (Strassen), 9 (Senningerberg), 10 (Walferdange et Steinsel) et 11 (Bertrange) fonctionneront au départ de Luxembourg/Centre Hamilius à 0.15 hrs, 1.15 hrs et 2.15 hrs.

b) Réseau R.G.T.R.:

Les lignes d'autobus suivantes:

100	Luxembourg - Bourglinster - Junglinster	dép. Centre Hamilius - quai 8
120	Luxembourg - Hostert - Junglinster	dép. Royal - quai 4
125	Luxembourg - Oberanven	dép. Royal - quai 4
125	Luxembourg - Itzig	dép. Walsheim
130	Luxembourg - Grevenmacher - Machtum	dép. Royal - quai 4
144	Luxembourg - Schuttrange - Neuhaeusgen	dép. Royal - quai 4
150	Luxembourg - Ahn	dép. rue Schiller
160	Luxembourg - Stadtbredimus - Remich	dép. rue Schiller
175	Luxembourg - Mondorf - Remich	dép. Gare Centrale
192	Luxembourg - Hassel	dép. Walsheim
194	Luxembourg - Bettembourg	dép. Walsheim
195	Luxembourg - Livange	dép. Walsheim
205	Luxembourg - Mondercange - Esch	dép. Gare Centrale
215	Luxembourg - Bascharage	dép. Charly's Gare
240	Luxembourg - Clemency	dép. Charly's Gare
248	Luxembourg - Eischen	dép. Charly's Gare
250	Luxembourg - Steinfort - Ell	dép. Charly's Gare
255	Luxembourg - Septfontaines	dép. Charly's Gare
260	Luxembourg - Keispelt	dép. Charly's Gare
265	Luxembourg - Saeul - Rédange	dép. Charly's Gare
275	Luxembourg - Kopstal	dép. Charly's Gare
290	Luxembourg - Mersch	dép. Centre Hamilius - quai 9

seront renforcées par des retours supplémentaires vers 0.45 hrs et 2.15 hrs.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès des entreprises d'autobus et au Ministère des Transports (tél. 478 4429).

Fête nationale

Programme officiel de la célébration publique de l'anniversaire de naissance de S.A.R. le Grand-Duc

Samedi 23 Juin 2007

10 h 30 Te Deum - Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg

Le Te Deum sera célébré samedi 23 juin 2007 à 10 h 30. Il sera chanté par la maîtrise de la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg sous la direction de M. Antonio Grosu et M. Paul Breisch aux grandes orgues.

Le Te Deum est public.

11 h 30 Prise d'armes à Luxembourg

La traditionnelle prise d'armes aura lieu dans l'avenue de la Liberté.

Participeront au défilé l'armée, la police grand-ducale, la musique de garnison, l'Administration des douanes et accises, les établissements pénitentiaires, l'Administration des services de secours division d'incendie et de sauvetage, l'Administration des services de secours division de la protection civile, la Croix-Rouge et l'Union Grand-Duc Adolphe qui est représentée avec trois musiques (Fanfare Niedercorn, Fanfare Strassen, Harmonie grand-ducale Orania Colmar-Berg).

Quelques quatre cents places assises sont prévues pour le public en face de la tribune officielle.